

Zone Réservée Au Club

- PASSEPORT CERFA QS LICENCE SAISIE LIC.
 COTISATION DEMANDE DE FACTURE FACTURE ETABLIE .

Année de délivrance du dernier CM :

Cours	Adhésion	Licence	Tarif cours	TOTAL
			réduction	
			TOTAL	€

MODE DE REGLEMENT

- espèce : _____ €
 chèque sport / ANCV : _____ €
 chèque (*Maxi 4 chèques encaissement jusqu'en Décembre*):

PAIEMENT	N° du CHEQUE	BANQUE	DATE D'ENCAISSEMENT
N°1			
N°2			
N°3			
N°4			



SECTION: JUDO
 BABY JUDO
 JUJITSU
 YOGA ADULTES
 QI GONG

Inscription jumelée avec:

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

SAISON 2018 / 2019

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ SEXE : M F

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ PORTABLE PERE : _____

PORTABLE MERE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____ @ _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

N° de la Personne à contacter en cas d'urgence : _____



Autorisation parentale (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e)père, mère, tuteur légal de l'enfant
.....l'autorise à s'inscrire et à
participer aux activités sportives du DOJO VERNEUILLAIS.

A Le/...../.....

Signature :

Problèmes de santé et Allergies :

ATTESTATION QS sport (uniquement pour les personnes qui ont donné un certificat médical en 2016 ou 2017)

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir
répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif :

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM]..... ,
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a
répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal :



Je soussigné (e).....

Adhérent

Responsable légal (pour les mineurs)

✓ Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du DOJO VERNEUILLAIS
(affiché dans l'enceinte du DOJO) et en accepte les conditions.

✓ Déclare avoir pris connaissance que l'Assemblée Générale de l'association se
tiendra

Le 16 novembre 2018. Salle lamartine

Toute inscription est ferme et définitive, qu'une période d'essai est autorisée pendant le
mois de septembre et qu'aucun remboursement ne sera effectué durant la saison.

La responsabilité du club ne pourra être engagée avant la prise en charge réelle et
physique des enfants par le professeur et après le cours si l'enfant sort des locaux sans
accompagnement.

Si le nombre de pratiquants inscrits au 30 septembre est inférieur au quota défini. Dans ce
cas, le DOJO VERNEUILLAIS arrêtera l'activité et remboursera le coût des cours.

A

Le/...../.....

Signature :

